

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE VOIVRES LES LE MANS (Sarthe)

DATE CONVOCATION

22 janvier 2026

DATE D’AFFICHAGE

22 janvier 2026

Nombre de conseillers

en exercice : 15

présents : 12

votants : 15

L’AN DEUX MIL VINGT SIX, MARDI 27 JANVIER A VINGT HEURES TRENTE MINUTES, le Conseil municipal, légalement convoqué s’est réuni à la salle communale en séance publique sous la présidence de Madame Martine COUET, Maire.

Etaient présents : Mme COUET, Mme LE DRÉAU, M. LECERF, M. BARRIER, M. BELFORT, M. CHAUFOUR, M. COLIN, M. DEGOULET, Mme DEMAYA, M. FIMIEZ, Mme GUYON, M. JOUSSE.

Absents excusés :

M. Cyrille OLLIVIER donne procuration à M. Fabien LECERF

Mme Lydia DESBOIS donne procuration à Mme Sylvie LEDRÉAU

Mme Anne Laure JODEAU-BELOTTI donne procuration à M. Pascal JOUSSE

Absent non excusé :

Néant

Secrétaire de séance : M. Fabien LECERF

1. Actualisation des adresses rue d’Actival**Délibération DE01-27012026**

Une délibération a été prise le mardi 2 mars 2021 afin d’attribuer des noms de rue dans la zone des Clottées. Deux noms de rue ont été proposés et validés à savoir :

- Rue des Clottées
- Rue d’Actival

Afin que l’entreprise BOBET puisse compléter son inscription au registre du commerce et des sociétés avec la bonne numérotation d’adresse, Mme le Maire propose aux membres du Conseil municipal de préciser que l’entreprise BOBET est située :

4 rue d’Actival 72210 VOIVRES LES LE MANS

Le Conseil municipal, à 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention adopte cette délibération.

Fait à Voivres-lès-le-Mans

Le 30 janvier 2026

Le Maire

Martine COUET



Le secrétaire de séance

Fabien LECERF